

Utiliser le présent formulaire pour annuler votre participation à Agri-stabilité. Cette demande ne peut être signée que par le participant; personne d'autre ne peut signer ce formulaire en son nom.

Section A : Renseignements sur le client

Nom commercial (propriétaire unique, associé, associé au sein d'une société en nom collectif ou en commandite, société par actions)	ID Agricorp	
	A	
Adresse postale de l'exploitation agricole (numéro municipal et nom du chemin)	Numéro de téléphone principal de l'exploitation agricole	
Ville	Province	Code postal

Section B : Motif de l'annulation (p. ex. je ne m'adonne plus à l'agriculture)

Veillez expliquer pourquoi vous annulez votre participation à Agri-stabilité.

Section C : Accord et signature

Je veux annuler ma couverture Agri-stabilité pour l'année de programme 2022. Je comprends que :

1. Si j'annule ma couverture, je ne pourrai plus participer au programme Agri-stabilité pour l'année de programme 2022 et je ne recevrai plus d'information liée à Agri-stabilité pour les années de programme futures.
2. Si j'annule ma couverture après la date d'échéance indiquée sur ma facture pour le paiement du droit de participation, je devrai tout de même payer le montant total dû et les pénalités de retard.
3. Si je reçois un paiement provisoire pour l'année de programme 2022, Agricorp recouvrera ce montant.
4. Pour participer à Agri-stabilité dans l'avenir, je devrai communiquer avec Agricorp et soumettre un exemplaire du *Formulaire du nouveau participant* au plus tard à la date limite indiquée.

Nom (en caractères d'imprimerie)	Signature du participant	Date
	X	AAAA/MM/JJ

Section D : Soumission du formulaire rempli

Poste ou télécopieur

Agricorp
1 Stone Rd. W.
C.P. 3660, succ. Centrale
Guelph ON N1H 8M4
Téléc. : 519 826-4334

Des questions?

1 888 247-4999
agricorp.com
contact@agricorp.com
ATS : 1 877 275-1380

Avis : Agricorp se réserve le droit de corriger toute erreur ou omission. Agricorp collecte les numéros d'assurance sociale dans le but d'effectuer des paiements dans le cadre de ce programme et aux fins de l'impôt, de la vérification et du recouvrement des trop-payés. Ces renseignements seront partagés avec l'Agence du revenu du Canada dans le but de délivrer des reçus aux fins de l'impôt pour les paiements. Veuillez adresser vos questions concernant cette collecte de renseignements à Ian Cowbrough, conseiller à la protection des renseignements personnels et agent chargé de la conformité d'Agricorp, au 1 888 247-4999 ou par courrier électronique à l'adresse ian.cowbrough@agricorp.com.

English version available